

PROTÉGEONS L'ENSEIGNEMENT !

En reprenant le chemin de l'école comme lieu de travail, l'école de nos enfants, la Haute École ou l'université, interrogeons-nous sur ce que nous attendons d'elle.

Menacée par les coupes budgétaires, oubliée par des décideurs politiques occupés à préparer la guerre que mèneront les jeunes générations, nous devons œuvrer ensemble à protéger l'école comme bien commun !

Les mesures prises l'année scolaire/académique dernière impactent tant les élèves et les étudiants, que les membres du personnel de l'enseignement, tous niveaux confondus.

Cet été, les sorties de la Ministre de l'enseignement obligatoire et de l'enseignement pour adultes n'avaient rien de rassurant. La Ministre-Présidente a même laissé entendre que la dette de la FWB pourrait être assumée par les enseignants.

Nos organisations syndicales sont là pour défendre les membres du personnel mais aussi pour protéger l'école, ces deux volets étant intrinsèquement liés.

Comme nous l'avons rappelé à maintes occasions l'année dernière : un enseignement de qualité, c'est avant tout de bonnes conditions de travail pour les personnels et les élèves/étudiants.

Cette gazette a pour objectif de vous informer et de vous permettre de prendre conscience de ce qui va changer pour vous : élèves/étudiants (et donc parents) mais aussi membres du personnel de l'enseignement. Les attaques viennent de tous les fronts : FWB, Région wallonne, fédéral. Les mesures prises, sous prétexte d'économie, sont des mesures idéologiques que nous ne pouvons accepter.

Plutôt que d'annoncer que la FWB ne pourra pas payer ses profs, pourquoi ne pas lutter sérieusement contre l'échec scolaire qui gangrène les comptes de la FWB ? Plutôt que de laisser n'importe qui pouvoir enseigner (parce qu'il faut un adulte devant les élèves), pourquoi ne pas permettre à tous les membres du personnel qui vont perdre leur emploi de se reconverter ?

La Ministre Glatigny veut porter le seuil de réussite à 60% alors que dans le même temps, elle permet à tout le monde de pouvoir enseigner. Cette mesure, purement idéologique, va creuser les inégalités et faire exploser le coût déjà très élevé du redoublement.

Ensemble, protégeons l'école face aux attaques incessantes ! Protégeons tous les élèves/étudiants, peu importe leur milieu socio-économique, leurs difficultés ! Tous ont le droit de bénéficier d'un enseignement accessible, de qualité et égalitaire ! Protégeons les membres du personnel et rendons-leur la confiance : ce sont eux les experts qui peuvent construire le monde de demain !

PROCHAINES ACTIONS

- 👉 24/09/2025 : concentration à Namur.
- 👉 14/10/2025 : manifestation à Bruxelles.



« **All you need is school** » : un slogan aux faux airs de pop culture, mais porteur d'un message essentiel ! Car aujourd'hui, à force de réformes absurdes, de logiques comptables et d'attaques déguisées, c'est bien l'école qu'on sacrifie sur l'autel de l'austérité.

Depuis la rentrée 2025, les politiques menées par la majorité MR-Les Engagés bouleversent profondément notre enseignement. Les moyens fondent, les inégalités se creusent, le personnel s'épuise.

On sabre les options, on exclut les élèves fragiles, on flexibilise à tout-va, quitte à mettre n'importe quel adulte devant une classe. Et pendant ce temps, on veut relever le seuil de réussite à 60 %, sans moyens, sans filet.

Nous refusons ce désastre organisé. Ce qu'il nous faut, c'est du sens, du savoir, du soutien.

Bref : All you need is school !



QUELS CHANGEMENTS POUR LES ÉLÈVES ET LES ÉTUDIANTS ?

VOUS AVEZ UN ENFANT SCOLARISÉ DANS L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE ?

VOUS ÊTES UN ÉLÈVE MAJEUR EXCLU DE L'ENSEIGNEMENT QUALIFIANT ?

VOUS ÊTES ÉTUDIANT DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ? **CE QUI CHANGE POUR VOUS...**

AMÉLIORE-T-ON LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT EN RELEVANT LE SEUIL DE RÉUSSITE À 60% ?

La Ministre Glatigny entend «redonner à l'élève le goût de l'effort et le sens du mot travail» en relevant le seuil de réussite des épreuves certificatives à 60% (CEB, CE1D, CESS). Et pour accompagner cette mesure idéologique ? Rien !

On le sait, tous les élèves ne sont pas égaux devant l'épreuve. Tous ne bénéficient pas des mêmes chances. L'échec, on le rencontre davantage chez l'élève ou l'étudiant contraint de travailler sur la table de la cuisine familiale au milieu de ses frères et sœurs, plutôt que chez celui qui possède une chambre individuelle, chez celui qui n'a pas de matériel informatique ou de connexion internet.

D'autres rencontrent des difficultés d'apprentissage et doivent redoubler d'effort pour atteindre courageusement la moyenne. Mais tous les enfants peuvent aussi rencontrer une baisse de régime à un moment donné pour une raison ou une autre (problèmes de santé, psychologique, ...) ou se retrouver paralysés de stress face à une épreuve hyper médiatisée.

Pour tous ceux-là, la Ministre relève la barre. Ce sont 12.000 élèves supplémentaires qui pourraient être concernés chaque année par le redoublement (*Le Soir* 7/7/2025). Autant de relégués, autant de parcours scolaires abîmés en plus. Non contente de creuser les inégalités, la Ministre Glatigny s'apprête à faire exploser le coût du redoublement en Fédération Wallonie-Bruxelles de plusieurs dizaines de millions par an. Avec la majorité MR-Les Engagés, l'avenir ne s'éclaire pas pour tout le monde.

Les organisations syndicales plaident depuis des années pour investir davantage de moyens dans l'accompagnement personnalisé des élèves à besoins spécifiques.

Des moyens, c'est du temps et des classes plus petites. Des moyens, c'est une charge de travail allégée et orientée sur les missions pédagogiques.



ALL YOU NEED IS SCHOOL

Moins de moyens, moins de profs, plus d'élèves par classe, moins de temps pour chacun...

Pas d'une éducation au rabais !

À force de rogner sur tout, on finit par rogner sur l'essentiel : l'avenir.

ALL YOU NEED IS SCHOOL

Derrière les décrets se cache une réalité bien concrète : des options supprimées, des postes perdus, des classes surchargées.

Pas de décrets absurdes !

Ces décisions technocratiques déconnectées du terrain détruisent chaque jour un peu plus ce qui fait la richesse de l'école.

TU TE DESTINAIS À UNE 7^e TQ ET TE VOIS CONTRAINT DE POURSUIVRE TA FORMATION DANS L'ENSEIGNEMENT POUR ADULTES ?

- Le Gouvernement change les règles en cours de jeu. Te voilà contraint de renoncer à une spécialisation ou de la poursuivre dans un nouvel environnement, l'enseignement «pour adultes».

Pour beaucoup, ce basculement signifiera de perdre le contact avec son école, des trajets supplémentaires, des modalités d'apprentissage différentes, ...

ALL YOU NEED IS SCHOOL

Chaque élève mérite sa chance ! Une vraie école, c'est celle qui fait réussir le plus grand nombre, pas celle qui exclut les plus fragiles.

Pour apprendre, pas pour trier !

Chaque élève mérite sa chance ! Apprendre, ce n'est pas prouver qu'on est déjà conforme, c'est pouvoir évoluer.

ALL YOU NEED IS SCHOOL

Ce qu'on construit à l'école, ce sont des parcours de vie, pas des bilans comptables. Réduire l'enseignement à des logiques budgétaires, c'est mépriser l'ambition et le potentiel de chaque élève.

VOTRE ENFANT EST SCOLARISÉ DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ?

“ Moins de moyens d'encadrement, c'est plus d'élèves dans les classes. ”

Dès cette année, le Gouvernement autorise que davantage de moyens d'encadrement des apprentissages (Nombre Total de Périodes Professeurs) soient prélevés pour assurer d'autres missions au service des écoles. Par ailleurs, la limitation des transferts de NTPP du 1^{er} degré de l'enseignement secondaire vers d'autres degrés est supprimée.

Concrètement, cela veut dire que ces moyens pourront être confisqués aux élèves du 1^{er} degré pour organiser des classes ou des options en difficulté dans le secondaire supérieur. Moins de moyens, c'est moins de temps d'attention des enseignants aux besoins des élèves. En réduisant ces moyens, on réduit aussi les chances de réussite.

LES ORGANISATIONS SYNDICALES RÉCLAMENT QUE LES BESOINS ORGANISATIONNELS DES ÉCOLES SOIENT FINANCÉS SUR UNE ENVELOPPE DÉDIÉE À CET EFFET SANS TOUCHER AUX MOYENS DÉVOLUS AUX APPRENTISSAGES. CELA PASSE PAR UN REFINANCEMENT.

ALL YOU NEED IS SCHOOL

L'école ne doit pas obéir aux lois du profit mais à celles de l'égalité des chances. On ne gère pas une classe comme un portefeuille d'investissement.

Ce qu'on construit à l'école, ce sont des parcours de vie, pas des bilans comptables.

Pas de ségrégation !



ALL YOU NEED IS SCHOOL

Relever les seuils de réussite sans donner plus de moyens aux élèves, c'est condamner à l'échec ceux qui sont fragilisés et ceux qui en ont déjà le plus peur.

Une école juste n'élève pas la barre pour trier; elle élargit le pont pour faire passer tout le monde.

Pas une fabrique à échec !



TU ES ÉLÈVE DANS L'ENSEIGNEMENT QUALIFIANT ?

- La suppression d'options dans l'enseignement qualifiant privera de nombreux jeunes d'un parcours adapté à leurs talents et aspirations.

Certaines des options supprimées sont des options qui donnent accès directement à un emploi de qualité. Les 7^e TQ, par exemple, permettaient aux élèves d'obtenir une spécialisation demandée par les entreprises.

- Pire encore, l'exclusion des élèves majeurs en décrochage scolaire est une mesure profondément injuste. Plutôt que de tendre la main à ceux qui veulent reprendre leur scolarité et donc de créer leur avenir d'adulte positivement, on leur ferme la porte.

Cette logique punitive va à l'encontre de toute mission éducative digne de ce nom.

- Enfin, la fin de la 7^e année pour les diplômés du CESS limite les possibilités de spécialisation et d'insertion professionnelle.

Là encore, ce sont les élèves issus de milieux modestes qui seront les plus touchés. L'accès gratuit à des formations de qualité n'est pas garanti.

CE QUI TOUCHE LES ENSEIGNANTS..

PERTES D'EMPLOI DANS LE QUALIFIANT : L'EFFET DOMINO

Dès cette rentrée 2025, des membres du personnel vont perdre leur emploi : des professeurs, des éducateurs, des chefs d'atelier, ...

Ces pertes d'emploi sont liées au décret Gouvernance qui prévoit une rationalisation des options du qualifiant, mais aussi au décret-programme de décembre 2024 qui impose une diminution de 3% du nombre total d'heures de cours du qualifiant, la fermeture des 7^eTQ et le retrait des moyens générés par les élèves majeurs décrocheurs inscrits en 3^e ou 4^e technique de qualification ou professionnelle.

Ces mesures qui ciblent le qualifiant vont impacter tous les membres du personnel du secondaire puisque si une école ne peut plus organiser une option, c'est au minimum la fermeture d'une classe. Les professeurs de cours généraux sont donc aussi impactés. Une cascade va alors se faire au niveau des attributions et donc, ce n'est pas le professeur qui donnait cours dans cette option en juin dernier qui perdra son emploi, mais ce sera le dernier nommé dans cette fonction.

Le personnel de l'enseignement est traité comme une variable d'ajustement. Mais sans conditions stables et dignes pour les profs, il ne peut y avoir d'école de qualité.

NTPP : DÉRÉGULATION ET RETOUR DE L'ARBITRAIRE

Ce n'est pas tout !

Ce décret-programme prévoit aussi d'accorder plus d'autonomie aux directions en leur permettant de transférer autant de périodes de cours générées par les élèves de 1^{ère} et 2^e secondaire vers les 3^e, 4^e, 5^e et 6^e. S'il existait une limite au niveau de ce transfert, c'était pour permettre d'organiser notamment de la remédiation afin de permettre à un maximum d'élèves d'obtenir le CE1D.

Autre mesure dans le même objectif, la direction pourra prélever 5% des heures de cours générées par les élèves pour les donner à des membres du personnel qui occuperont des postes de coordination, comme par exemple aide à la direction, ...

Ces heures ne seront donc plus utilisées pour organiser des heures pour être face aux élèves, ce qui augmentera la taille des classes et la charge de travail des enseignants. On dévoie donc des heures prévues pour les élèves pour du travail administratif. Si le Gouvernement souhaite aider les directions, pourquoi le fait-il au détriment des élèves ?

L'ARIZONA ASSÈCHE LE PORTEFEUILLE ET ASPHYXIE LES FINS DE CARRIÈRE

Au niveau du Gouvernement fédéral, l'Arizona a été décidé de décaler l'indexation des salaires des fonctionnaires, soit un passage de deux mois à trois mois. Cela représente une économie pour la FWB mais une perte sèche qui impactera toute la carrière et la pension des membres du personnel de l'enseignement.

L'Arizona ne s'arrête pas là puisqu'elle souhaite mettre fin à tous les régimes de retraite anticipée et donc la DPPR pour les membres du personnel de l'enseignement. Ceux qui étaient dans les conditions pour prendre cette DPPR se sont retrouvés face à un refus alors que le texte n'est pas encore voté !

Rien de plus réjouissant en ce qui concerne les pensions puisqu'un membre du personnel pourrait perdre au minimum deux ans de droits actuels pour accéder à la pension et se retrouver avec jusqu'à 700 € de pension en moins ! Faut-il rappeler que les enseignants n'ont pas d'épargne pension ni d'autres avantages qu'on peut parfois avoir dans le secteur privé ?

CPMS : LE JEU DE LA CHAISE MUSICALE

Pour les Centres PMS, les moyens exceptionnels qui leur permettaient de faire face à la fin des intégrations temporaires totales sont prolongés, mais pas nécessairement dans les mêmes Centres PMS et de ce fait, certains agents devront changer de Centre.

RÉAFFECTATIONS ET REMISES AU TRAVAIL : TOUT ET N'IMPORTE QUOI !

Pour permettre aux membres du personnel de retrouver un emploi, le décret-programme de juillet 2025 prévoit des changements concernant les mises en disponibilité par défaut d'emploi. Jusque-là, la priorité était laissée aux fonctions pour lesquelles l'agent était qualifié. Dans les cas les plus extrêmes, en cas de remise à l'emploi dans des fonctions pour lesquelles il ne disposait pas de titre suffisant, son accord était nécessaire.

Dès la rentrée, un agent qui perdra son emploi pourra être remis au travail ou rappelé provisoirement en service, dans n'importe quelle fonction, sans que son accord ne soit requis. Quand on creuse un peu plus, on constate que cette idée risque de le bloquer en le surchargeant de travail mais aussi, à moyen terme, en le payant moins.

Par exemple, un professeur de français en 5^e professionnelle perd ses heures parce que l'option ferme.

La direction pourra le remettre au travail, lui donner des heures pour lesquelles il est titre suffisant : par exemple, du français en 2^e secondaire. Mais la direction pourra aussi le rappeler provisoirement en service en lui donnant des heures de sciences humaines en 5^e TQ.

L'année suivante, la direction peut encore changer et lui confier d'autres cours très différents. Et si la direction ne change pas et lui attribue des cours de français en 2^e secondaire, ce membre du personnel après un certain temps, sera nommé dans ces heures, mais comme il est titre suffisant, il aura un barème inférieur et donc il perdra de l'argent !